

LIGUE DE GOLF CENTRE VAL DE LOIRE
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 MARS 2025
AU GOLF DE MARCILLY

PROCES VERBAL

Les présidents des associations sportives et les gestionnaires des golfs de la Ligue Centre Val de Loire de Golf se sont réunis le 8 mars 2025 au Golf de Marcilly.

L'assemblée générale ordinaire commence à 10h15.

L'assemblée est présidée par Christophe DORISE en sa qualité de Président.

Le président constate que 20 présidents et gestionnaires sont présents ou représentés ; le nombre total de voix est ainsi de 15 302.5 sur 33 694.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- ✓ Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2024
- ✓ Rapport moral de la Ligue
- ✓ Rapport sportif
- ✓ Présentation des projets 2025
- ✓ Rapport sur la situation financière
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice clos
- ✓ Vote du budget de l'exercice 2025

1^{ère} résolution : Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2024

L'assemblée générale approuve ledit document à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté.

2^{ème} résolution : Approbation du rapport moral 2024

Après lecture du rapport moral 2024, l'assemblée générale approuve ledit document à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté.

3^{ème} résolution : Approbation du rapport sportif 2024

Après lecture du rapport sportif 2024, l'assemblée générale approuve ledit document à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté.

4^{ème} résolution : Approbation des projets 2025

Après lecture des projets 2025, l'assemblée générale approuve ledit document à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté.

5^{ème} résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2024 et du budget 2025

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2024, l'assemblée générale approuve ledit document à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné au trésorier pour l'exercice écoulé.

Après présentation du budget de l'exercice 2025, l'assemblée générale approuve ledit budget à l'unanimité tel qu'il lui a été présenté.

Questions diverses :

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h15.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président.

Fait à Olivet, le 11 mars 2025

Christophe DORISE, Président

